

## Glossaire

Quelques explications et descriptions des concepts, des personnalités, des lieux, des nations et des peuples nommés dans ce site. Un lexique pratique.

### CONCEPTS

#### **Arpenteur fédéral (*Dominion Land Surveyor*)**

Les arpenteurs étaient envoyés par le gouvernement dans l'Ouest pour établir le cadastre des terres.

#### **Décision Powley**

Jugement important rendu dans l'affaire Powley en 2003. Les Métis avaient été reconnus comme peuple autochtone dans la Loi constitutionnelle de 1982, mais cette loi n'était pas éclairante sur les critères d'appartenance. C'est la décision de la Cour suprême de 2003 qui a défini trois critères pour déterminer les détenteurs de droits à titre de Métis. Ces trois critères sont :

- 1- la personne doit s'identifier comme Métis;
- 2- la personne doit posséder un lien ancestral avec une communauté métisse historique;
- 3- la personne doit être acceptée comme membre de la communauté.

L'affaire est le fait de la demande de deux membres de la communauté métisse de Bawating/Sault-Sainte-Marie, Stephen et Rodney Powley, qui voulaient voir leurs droits de chasse reconnus.

N. B. : Cette définition légale ne fait pas l'unanimité parmi les Métis. Le critère le plus controversé est celui du « lien ancestral » avec le territoire des Métis des Prairies.

Pour obtenir plus de détails, voir :

<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100014413/1100100014414>

### **Lot riverain (*Riverlot*)**

Il s'agit d'un lot situé le long d'un cours d'eau. Les Métis, au Manitoba, et plus tard en Saskatchewan, occupaient les terres de cette façon. En général, chaque famille avait un lot de 660 pieds qui s'étendait sur 2 milles à partir de la rivière. Les 2 milles au-delà pouvaient être utilisés pour le foin. Ce modèle était assez semblable à celui existant en Nouvelle-France. Le système cadastral imposé par les arpenteurs fédéraux fera fi de ces traditions (rectangle profond) et imposera un partage des lots en carré.

### **Métchif ou mitchif ou michif**

Les linguistes s'accordent pour dire qu'il s'agit d'une langue mixte plutôt qu'un créole (distinction sujette à caution). Cette langue se concrétise vraiment au début du XIX<sup>e</sup> siècle lors de l'accroissement des contacts entre Canadiens (français) pratiquant le commerce des fourrures et les peuples autochtones habitant les Prairies, et plus particulièrement les Cris. Le principal michif est donc, de façon très générale, un mélange de substantifs et d'adjectifs provenant du français et d'une grammaire calquée sur celle de la langue crie. Le michif subit également des influences de l'assiniboine et du nishnaabemwin (la langue ojibwée). Cette langue était parlée par les Métis de l'Ouest, mais aussi par les Métis du Dakota du Nord. Comme beaucoup d'autres langues de par le monde et au Canada, elle est en voie de disparition; on en compterait moins de 1 000 locuteurs.

### **Métis et métis**

Métis avec une majuscule réfère à une personne appartenant à la nation métisse, composée de descendants d'unions mixtes entre ancêtres autochtones – principalement anishinaabes et cris – et ancêtres européens – principalement français et écossais. Les Métis sont reconnus comme un peuple autochtone par l'article 35 de la Loi constitutionnelle canadienne de 1982. Les Métis constituent donc une nation non seulement légalement, mais socialement : ils ont acquis au fil du temps une conscience nationale, une identité et une culture propres et des valeurs spécifiques.

Une personne peut se définir comme un métis, pour faire valoir le mélange dont elle est issue, sans que cela ne l'inscrive dans une communauté avec une identité et une culture propre; il s'agit d'une auto-identification personnelle à laquelle aucun droit particulier n'est rattaché.

## **Nomadisme vs sédentarité**

Les Premières Nations et les Métis de l'Ouest étaient en grande majorité des nomades. L'été, ils pratiquaient la chasse aux bisons; l'hiver, ils partaient trapper dans le bois pendant plusieurs semaines et faire du commerce entre tribus et communautés. Or, toute l'entreprise du gouvernement canadien dans l'Ouest de la fin des années 1860 jusqu'aux années 1880 vise essentiellement à imposer une sédentarisation forcée à ces peuples. Dans la vision du monde occidentale, la division nomade/sédentaire est profondément et intimement liée à la division barbare-sauvage/civilisé. (Dans l'imaginaire européen, le barbare, c'est le nomade, que ce soient les Huns, les Mongols ou les Arabes.) Dans une vision unilinéaire du développement, du progrès, vers la modernité, les Occidentaux pensent qu'un peuple nomade doit « évoluer » vers la sédentarité, la sédentarisation étant vue comme une première étape de la modernité permettant le développement de l'agriculture, des villes, de l'écriture. On peut faire une lecture de la plupart des conflits mondiaux au fil de l'histoire avec cette opposition fondamentale entre deux modes de vie diamétralement opposés, y compris la résistance de 1885.

## ***Scrip* (certificat)**

Il s'agit d'une politique mise en place dans le Nord-Ouest par le gouvernement canadien à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette politique répondait au manque de clarté de la Loi sur le Manitoba concernant la distribution des terres (pourtant l'objet principal – avec la représentation politique – de la résistance de la rivière Rouge). Ce système, qui consistait à envoyer des commissaires dans les communautés métisses pour qu'ils délivrent des *scrips* (des certificats), a été très lent et a provoqué un exil important de Métis vers le Montana et la Saskatchewan. Les Métis, individuellement, remplissaient des formulaires de demande. Le certificat reçu par un Métis pouvait être échangé contre de l'argent ou une terre (160 ou 240 acres selon le statut et l'âge); le lieu de la parcelle allouée n'était pas spécifié. Les formulaires étaient compliqués et les renseignements demandés, politiquement orientés, et ce n'était que le début. Une fois les formulaires remplis, il fallait se rendre à un bureau fédéral des titres fonciers et attendre pour savoir si le titre de la terre ne rentrait pas en conflit avec d'autres personnes ou si les terres n'avaient pas été réservées pour d'autres projets (chemin de fer, écoles, etc.). Ce bureaucratisme exacerbé a eu pour résultat que de nombreux Métis n'ont pas fait de demande. En outre, ce système a ouvert la voie à une très forte spéculation et à de nombreuses fraudes.

Ce système a également été mis en place à partir de 1885 en Saskatchewan. Le problème des titres de terres était d'autant plus pressant que les troupeaux de bisons disparaissaient rapidement et que s'installer sur une terre devenait donc impérieux. L'incapacité du gouvernement à régler de bonne foi cette question entraînera la résistance de 1885.

De facto, le système des *scrips* a permis au gouvernement d'abolir les droits fonciers des Métis, de façon individuelle, une famille après l'autre. Cette politique peut être vue comme l'équivalent des traités entre l'État canadien et les Premières Nations, traités qui les ont dépossédés collectivement de leurs terres. (N. B. : au début du XX<sup>e</sup> siècle, il y a eu deux traités *scrip*, les traités 8 et 10, concernant le nord des provinces des Prairies.)

Pour découvrir un exemple détaillé :

<http://www.collectionscanada.gc.ca/certificats-metis/005005-2000-f.html>

Pour avoir un aperçu général :

<http://www.collectionscanada.gc.ca/certificats-metis/index-f.html>

### **Traités numérotés**

Ces Traités numérotés ont été négociés par le gouvernement canadien avec les Nations autochtones du Nord-Ouest avec pour objectifs suivants : transférer les populations autochtones, alors nomades, sur des réserves afin de pouvoir installer des colons sur le territoire et y développer l'agriculture. En échange, le gouvernement s'engageait à fournir des rations alimentaires et du matériel agricole, ainsi que des paiements s'il y avait une pratique de l'agriculture. Il s'agissait également de désolidariser les tribus entre elles (tous les chefs n'ayant pas signé, du moins dans un premier temps, ces traités), ainsi que de séparer les Premières Nations et les Métis, qui, grâce à leur mode de vie traditionnel, avaient l'habitude de commercer entre eux. Le langage de ces traités est par ailleurs problématique. En effet, quand, du côté du gouvernement, on mentionne la cession des terres, il s'agit d'un transfert de propriété, alors que, dans la conception autochtone, il s'agit d'un partage des terres.

N. B. : Durant les négociations du Traité 6 en 1876, le clan Dumont (Gabriel, son père et son oncle) a fait office d'interprète.

## **PERSONNALITÉS**

### **Buffalo Bill**

1846-1917. William Cody, dit Buffalo Bill, est un personnage sulfureux de l'histoire américaine. Son surnom vient du fait qu'il était un grand chasseur de bisons et qu'il en vendait la viande aux employés du chemin de fer. À ce titre, il devrait surtout être connu pour avoir exterminé un nombre excessif de bisons. Il fut aussi éclaireur et courrier dans différentes guerres opposant l'armée états-unienne aux Amérindiens. De 1882 à 1912, il dirigea le *Wild West Show*, spectacle à grand déploiement qui narrait l'histoire de la conquête de l'Ouest par les Américains et leur lutte contre les Amérindiens. Ce spectacle est responsable de la production et de la diffusion de nombreux stéréotypes sur les Autochtones toujours ancrés dans la mémoire collective occidentale. Gabriel Dumont fut embauché pendant quelques mois en 1886 pour jouer dans le *Wild West Show*, tout comme d'autres grands chefs autochtones, parmi lesquels Sitting Bull/Tatanka Yotanka, leader lakota.

### **Dumont, Isidore**

Père de Gabriel Dumont, Isidore est un chasseur et agriculteur métis surnommé Ecapow par les Cris. Il a vécu avec sa famille entre le Manitoba et la Saskatchewan et a appuyé son fils dans ses démarches politiques en faisant notamment partie du premier conseil élu du gouvernement de Saint-Laurent en 1873. Il est mort en 1886.

### **Famille Tourond**

Le destin de cette famille illustre celui d'autres familles métisses et leur sacrifice pour la cause métisse. Joseph Tourond et sa femme, Josephte, s'installèrent sur une ferme à l'Anse-aux-Poissons en 1882. Ils eurent dix enfants et leurs sept fils combattirent. Pierre fut blessé durant la bataille de l'Anse-aux-Poissons, durant laquelle leur ferme fut également détruite. Calixte et Elzéar moururent à la bataille de Batoche. David, membre de l'Exovidat, parvint à s'échapper de justesse au sud de la frontière. Charles mourut de tuberculose peu de temps après Batoche. Patrice et François furent condamnés à un an de prison pour leur participation à la résistance.

Madame Tourond ne sera pas en reste et soutiendra activement les troupes métisses en fournissant soins, logis, nourriture et munitions.

Noms des **huit chefs autochtones** pendus à Battleford pour avoir pris part à la résistance en 1885 :

Kah-Paypamhchukwao – Esprit Errant

Pahpah-Me-Kee-Sick – Celui qui Marche dans le Ciel

Manchoose – Mauvaise Flèche

Kit-Ahwah-Ke-Ni – L'Homme Misérable

Itka – Jambe Croche

Waywahnitch – L'Homme qui Manque de Sang

Nahpase – Corps de Fer

A-Pis-Chas-Koos – Petit Ours

### **Wilkie, Madeleine**

1840-1886. Née à Pembina (Dakota du Nord), Madeleine est une Métisse écossaise dont le père, Jean-Baptiste, était connu pour être un extraordinaire chasseur. Sa mère se prénommaît Isabella Azure. Madeleine faisait du commerce de fourrures et était lettrée. Elle épousa Gabriel Dumont en 1858. Ce fut un mariage d'amour. Le couple, très uni toute sa vie, n'eut pas d'enfant, mais il adopta une fille, Annie, et deux fils, Alexis (un neveu) et John-Gabriel.

## **PEUPLES ET NATIONS**

### **Anishinaabes**

Encore souvent dénommés par le mot « Ojibwé » (nom donné par les Français à un groupe vivant près de Bawating), les Anishinaabes forment un très grand peuple de langue algonquienne, l'anishinaabemowin, vivant sur un large territoire allant de la région des Grands Lacs jusque dans les Plaines. Historiquement concentrés dans la région des Grands Lacs, ils vont aller s'établir plus au sud, plus au nord et plus à l'ouest, poussés par la nouvelle présence française et le commerce des fourrures. Ce déplacement mène notamment à un mélange des populations nehiyawak et anishinaabe donnant naissance à un peuple métis : les Oji-cris, présents au Manitoba et en

Ontario. Comme toutes les autres nations autochtones, les Anishinaabes ont vu leur mode de vie traditionnel profondément modifié par l'arrivée des Européens. Aujourd'hui, les Anishinaabes jouent un rôle particulièrement visible dans la société grâce à une production artistique extraordinaire (mentionnons Norval Morrisseau, Daphne Odjig, Robert Houle ou encore Michael Belmore) et, politiquement, ils continuent de se battre pour le respect des traités, notamment le traité Robinson-Huron.

### **Assiniboines**

Nom donné par les Anishinaabes au peuple d'origine Nakota (appartenant à la famille linguistique siouenne; la langue nakota est proche du lakota). Ses membres occupaient un vaste territoire allant des vallées de la Saskatchewan et de la rivière Assiniboine au Missouri. Ils étaient alliés avec les Cris. Ils chassaient le bison et faisaient de la trappe. Notons que les Assiniboines sont très proches des Stoney, qui s'appellent dans leur langue les Nakoda et qui vivent en Alberta, au Montana et en Saskatchewan.

### **Confédération des Pieds-Noirs**

Les Pikunis (Piégons), les Kainahs (Gens-du-Sang), les Siksikas (Pieds-Noirs) sont les trois peuples composant cette confédération, parfois étendue politiquement grâce à des alliances avec les Tsuùtínà/Sarcis et les Atsinas/Gros-Ventres. Ils habitent principalement en Alberta et en Saskatchewan (mais aussi au Montana). Ils étaient connus pour être de grands chasseurs de bisons.

### **Cris**

Nation nombreuse et puissante qui s'étend de la baie James jusqu'à l'Alberta. Étant donné ce très grand espace habité, trois grands groupes se distinguent (influencés par l'environnement et parlant une langue crie quelque peu différente) :

- les Cris des plaines (**Nehiyawak**) en Alberta et en Saskatchewan ;
- les Cris des bois (**Sakâwiyiniwak**) en Saskatchewan et au Manitoba ;
- les Moskégons (**Maskêkowiiniwak**) en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario ;
- les Cris de la baie James/de l'Est (**Eeyouch**) au Québec.

[Cf. <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/cris/>]

Dans les Prairies, ils ont été les alliés traditionnels des Français, puis des Métis. La langue crie est une langue algonquienne. La chasse est l'élément le plus fondamental de l'identité et de la culture crie. Aujourd'hui, les chefs de file crie jouent un rôle de premier plan dans les luttes que mènent les différentes nations autochtones pour voir leurs droits reconnus.

### **Sarsis**

Les Sarsis ou les Tsuùtínà sont une bande dénée. Les Tsuùtínà se sont établis plus au sud, ce qui les a séparés culturellement du reste des tribus denesulines (ou dénées) et rapprochés des cultures des nations des plaines. Ils parlent une langue athabascane. Ils ont rapidement été décimés par les maladies apportées par les colons. En 1877, ils signent le Traité 7 et s'installent en Alberta. La grand-mère de Gabriel Dumont, Josette, faisait partie de ce peuple.

### **Saulteaux**

Nom donné par les colons français à un peuple anishinaabe vivant autour de la rivière reliant le lac Supérieur au lac Huron, dans la région de Bawating (Sault-Sainte-Marie) où il y a des rapides. Dans leur langue, ces Amérindiens sont des Nahkawiniwak (Nakawé). Ils ont été poussés vers l'ouest et se sont établis un peu partout dans les Prairies.

### **Sioux**

Étymologiquement, « Sioux » (Nahdossiou = « petit serpent ») est une appellation péjorative donnée par les Chippewa/Anishinaabes aux Dakotas, ou aux Nakotas ou encore aux Lakotas, selon leur appartenance à l'un des trois grands groupes et selon les noms qu'ils se sont donnés. Traditionnellement, les Sioux se sont opposés aux Crie, sauf les Assiniboines d'origine Nakota, qui se sont détachés du groupe d'origine, sont venus s'établir plus au nord et se sont alliés aux Crie.

*Pour obtenir plus de détails, consultez :*

<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/peuples-autochtones/>



## **LIEUX**

### **Batoche**

Poste de traite nommé Batoche – surnom donné à Jean-Baptiste Letendre, propriétaire du poste. Une colonie s’y développa au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **Battleford**

À partir de 1876, c’est la capitale des Territoires du Nord-Ouest, située près de Regina. Le fort Battleford joua un rôle important pendant la résistance, aussi bien pour la Police montée, qui y établit son quartier général, que pour certains civils, qui s’y réfugièrent. C’est dans cette ville que furent assassinés les huit chefs autochtones pour leur participation à la résistance. Il y avait aussi la Battleford Industrial School, une école résidentielle.

### **Coulée des Tourond (Fish Creek ou Anse-aux-Poissons)**

À moins de 30 kilomètres au sud de Batoche, cette petite zone d’habitation doit son nom à la famille métisse des Tourond. Lieu d’une importante bataille opposant Dumont et ses alliés des Premières Nations, notamment les Cris, aux forces canadiennes commandées par Middleton le 24 avril 1885. Malgré un désavantage numérique important (environ 60 résistants contre 400 soldats canadiens), les Métis sortirent vainqueurs de cette bataille.

### **Fort Carlton**

Construit en 1810 par la Compagnie de la Baie d’Hudson (CBH) pour la traite des fourrures et comme poste de ravitaillement, il est situé près du lac aux Canards. En 1885, il est le quartier général de la Police montée du Nord-Ouest. C’est de là que le major Crozier partit pour couper la route à Gabriel Dumont et ses hommes, qui comptaient s’y rendre pour faire des provisions d’armes. La bataille eut lieu au lac aux Canards. Crozier, défait, retourne au fort, dans lequel un incendie se déclare la nuit même, obligeant les troupes à partir.

### **Lac-aux-Canards**

Située à une vingtaine de kilomètres de Batoche (à l’ouest) sur la route du fort Carlton, cette communauté se développa avec des exilés métis de la rivière Rouge. Lieu de la première bataille

de la résistance, le 26 mars 1885. Victoire des Métis. Gabriel Dumont y perdit son frère Isidore et Aseweyin, qui étaient partis parlementer avant le début des hostilités; Gabriel Dumont y fut aussi grièvement blessé à la tête.